

Le marché du développement

François Régis MAHIEU
Université de Versailles/C3ED

Introduction

Le sous-développement naît de la comparaison d'agrégats macro-économiques¹ et d'une demande conséquente d'aide des Etats concernés. Cette demande implique inévitablement une coordination du développement sous des formes marchandes ou contractuelles. Des lieux externes servent à la passation de contrats entre demandeurs de développement et offreurs effectifs ; ces lieux peuvent être les anciennes métropoles (Paris, Londres), le siège des institutions (FMI, BIRD, PNUD, OCDE) et des clubs associés. Des institutions nationales (Plan) servent à assurer la relation entre l'offre étatique de développement et les citoyens demandeurs sur les marchés internes du développement.

La prestation apportée a pris depuis longtemps la forme d'un service public offert sans réelle contrepartie (un développement subventionné ou gratuit) au nom de la téléologie du Bien, d'une responsabilité historique, de la charité internationale et des luttes d'influence. Ce service public était donc décrété. Si une demande était formulée, sa nature, sa structure, les types de projet et les montants associés étaient établis par les experts. Ces derniers étaient les seuls à établir les fondements rationnels de l'aide par projet. La conception du projet était donc "demand driven", conçue par le professionnel du développement ; le projet prenant la forme d'une "fonction d'utilité inter temporelle" ou d'une programmation optimale, bref d'un chemin idéal, compte tenu des contraintes sur le "développement". Le développement s'inscrit dans une téléologie du Bien. Il ne peut incorporer le Mal. Il ne peut s'imputer des responsabilités en cas d'échec.

Ce service public du développement "décrété" était complété par un lieu, ou marché interne, sur lequel les experts nationaux (ou expatriés) pouvaient développer leur savoir et leur pouvoir : planification nationale, marché politique, débat budgétaire, etc. Au peu de démocratie politique correspondait une très faible concertation économique. L'Etat était chargé du développement par l'intermédiaire de ses cadres ; peu de citoyens dans un tel exercice de pouvoir osant le contester.

La rentabilité de ces projets décrétés est apparue très illusoire et depuis 1990, les institutions ont poussé à l'élaboration de programmes avec les demandeurs de développement. L'idée que le développement n'était plus un service public suprême, mais un bien public marchand a fait son chemin.

N'est-il pas scandaleux que les misères du monde soient créatrices de marché ? D'où l'intérêt de le constater positivement. Cette approche théorique ne signifie pas qu'il faille instaurer le marché sur les misères du monde ; la démarche compréhensive consiste à tirer toutes les

¹ Ainsi le sous-développement se confond avec des rapports macrogéographiques: Nord/Sud, Tiers Monde, Pays Moins Avancés, etc....

implications théoriques de l'existence de marchés du développement. : une offre (de crédits), une demande, des quantités et des prix d'équilibre.

1. Un marché externe gigantesque.

Le marché externe du développement est un marché de l'ordre de 200 milliards de dollars ; il est un des rares marchés où l'offre crée sa propre demande. En effet, les misères créent des emplois. Sur ce marché se succèdent les "produits" anti-pauvreté ou de développement. Les produits les plus connus sont des variantes de la stabilisation monétaire (FMI) et de l'ajustement structurel (Banque Mondiale). Il a ainsi existé de l'ajustement économique, social, politique, culturel, jusqu'au boom actuel du marché avec un ajustement liant endettement et pauvreté (HIPC) depuis le début des années 2000.

Certains de ces produits ont eu un cycle de vie très court (par ex. la Dimension sociale de l'ajustement structurel de 1987 à 1992) ou sont récurrents : le développement participatif, l'intégration régionale sont des thèmes cycliques.

Le critère d'efficacité économique sur ce marché est paradoxalement la logique du dollar marginal d'aide. Ainsi un tel dollar n'aura que peu d'effet sur les plus pauvres des pauvres au contraire des plus riches des pauvres, ceux qui sont immédiatement en dessous de la ligne de pauvreté. Mais est-il possible de tracer une ligne claire et relativement stable quand on veut mettre en œuvre une politique anti-pauvreté ? Ce serait oublier les réactions des agents économiques qui créent ainsi un ensemble flou de recomposition permanente des "plus riches des pauvres" et des plus "pauvres des riches". Ceci implique de considérer les stratégies des agents (dans toute leur complexité) et leur capacité rationnelle à révéler leur demande de développement.

Mais sur ce marché, ce ne sont pas les agents qui s'expriment, mais leurs représentants. Ceux là ne sont pas mieux considérés. Ainsi les produits du développement ont été longtemps archaïques (les modèles de référence datent le plus souvent des années 1950) au nom d'une prétendue inertie des gouvernements. Mais c'était oublier leur capacité d'anticipation, d'adaptation au marché et donc leur propension à capter des rentes. Face à un expert dont le critère d'efficacité, au-delà du dollar marginal d'aide, consiste à épuiser ses crédits, les gouvernements sont quelquefois (d'autant plus qu'ils sont pauvres) en situation d'arbitrer entre les offreurs. La rente du gouvernement, demandeur unique (monopsonne) est alors normale. Dès lors un projet de développement est un support de crédits, un moyen extra-budgétaire de faire fonctionner les services administratifs. Peu importe l'utilité du projet, il doit permettre le maintien de l'expert d'un côté, du service administratif et de ses rentiers d'autre part.

2. Des marchés internes évolutifs

Face à leurs contraintes, les agents économiques dits "sous-développés" ne sont pas passifs. Leur situation les pousse à réagir à leurs contraintes ; l'observation des populations les plus misérables souligne la "richesse" de leurs pratiques sociales de crise.

Il en est ainsi des contraintes de revenu. Celles-ci peuvent être aménagées au niveau de la communauté par une redistribution ciblée sinon, compte tenu des choix délicats (qui refuser ?), très risquée (et donc rationnelle). La redistribution est un phénomène universel qui souligne à quel point tout individu est socialisé. Mais, dans une société complexe, la redistribution des biens, des femmes, peut obéir à des schémas ethnologiquement complexes.

Une des stratégies de revenu les plus passionnantes est celle qui consiste, pour un groupe donné, à surmonter ses contraintes de revenu au moyen d'un marché interne dit "informel" où tous les producteurs sont consommateurs.

Ces marchés sont créés et gérés par les agents économiques eux-mêmes en dehors du contrôle de l'Etat. Leurs mécanismes sont complexes et passionnent les économistes : prix d'affection (trombinoscopiques), crédit personnalisé, processus immensément longs de transaction (le marchandage). Par rapport aux normes conventionnelles, ces marchés se rapprochent du schéma idéal de la concurrence pure et parfaite.

Les stratégies de redistribution ciblée ou de transactions informelles sont des procédés de révélation des préférences, mais il en existe d'autres. Si la démocratie est établie, le vote aussi imparfait soit-il (le vote selon des théorèmes économiques célèbres est soit irrationnel soit immoral), peut être un moyen de sanctionner le mauvais fonctionnement du marché intérieur.

La migration (le vote par les pieds) est un bon test des préférences. L'exode rural révèle un mauvais fonctionnement du marché interne du développement. Mais les pratiques les plus traditionnelles : autoassurances (par des consultations/sacrifices par exemple), sorcellerie sont de bons révélateurs. Le statut social, sans cesse redemandé, peut être remis en cause aux premières manifestations sociales (funérailles, mariages, cercles de buveurs).

La manifestation la plus intéressante (car source majeure d'inspiration actuellement pour les développeurs) a trait aux mutuelles et associations que recèlent les pays sous-développés. Quoi de plus naturel que de faire adhérer à un projet, un "club" ; ce dernier finance à son usage et en-dehors de toute intervention extérieure ses propres projets (au bénéfice exclusif de ses membres) ? Ces clubs sont particulièrement visibles dans les mutuelles ou associations de ressortissants d'un village, renforcés par les cadres urbains qui, par exemple en Afrique de l'Ouest, gèrent les projets socio-culturels.

Non seulement le club de développement est la solution moyenne entre le tout Etat (service public comme tribut obligatoire sur tous les contribuables) et la privatisation forcenée (bien public = bien financé privativement par les seuls utilisateurs), mais il favorise les petites réalisations : en apparence "Small is beautiful".

On comprend la précipitation des offreurs de développement vers ce produit récurrent. L'Etat "sous-développé" ayant dévoilé sa rationalité dans sa recherche de rente, les clubs permettent de contourner le budget et plus généralement l'autorité publique. Ainsi est née la dimension culturelle de l'ajustement, le soutien à des associations d'intérêt général du Sud (dits projets AGETIP).

Mais un club n'est pas forcément bienveillant, il peut être protecteur et invalidant, sinon totalitaire. Son inefficacité peut être redoublée par les types de projet qu'il met en œuvre. Les petits projets socioculturels contiennent de lourdes charges récurrentes et sont voués dans la plupart des cas à l'abandon. Enfin, l'ingérence de la Banque Mondiale dans des Fonds sociaux d'intervention (exemple l'AGETIP) au dessus des souverainetés nationales pose un problème de droit. Jusqu'où le droit sur le développement est-il contradictoire au droit au développement ? Un problème plus général se pose alors dans l'équilibre entre l'ingérence et la capacité à révéler les préférences.

3. Ingérence et révélation des préférences

La référence ultime de l'économiste est l'optimum, cette situation d'équilibre que les agents préfèrent à un moment donné à toutes les autres. S'ils la déclarent préférable à toutes les

autres, cette situation n'est pas pour autant une "bonne" situation du point de vue des critères relatifs ou normatifs du développement.

Ainsi des agents économiques préfèrent rester dans une situation extrêmement pauvre plutôt que de migrer vers des zones plus prometteuses, en particulier vers les villes. Ils peuvent encore accepter des redistributions communautaires à leurs dépens, contrairement à tout égoïsme élémentaire. Ces situations d'optimum quelquefois d'extrême pauvreté posent les problèmes de droit "sur" le développement. Ainsi l'histoire du développement fourmille d'ingérences basées sur des clichés. Combien de propos sur la "paresse", les "mœurs faciles", etc. ont servi de justificatifs aux programmes "à haute intensité en travail" ou encore à la priorité absolue de l'échangeable, ciblant l'ajustement sur les catégories de la population les plus en difficulté. Récemment encore des programmes de ce type ont été mis en œuvre dans des pays où prévalaient des équilibres de ce type. Ces atteintes à l'optimum ont déstabilisé durablement les équilibres socio-politiques. Combien de stabilisations monétaires ou d'ajustements économiques ont en fait déstabilisé les pays cibles ? La dimension politique de l'ajustement a rarement pris la forme d'une auto-critique de la part des institutions de Bretton Woods, mais a plutôt favorisé le droit sur le développement, imposant une conditionnalité politique aux faveurs financières.

Le droit au développement pour l'économiste s'exprime en première instance par le respect des préférences révélées au nom de l'universalité des agents économiques. Mais la préférence s'exprime sur des alternatives qui impliquent de l'information et du savoir. Le problème vient de se reposer avec l'appel aux "vraies préférences" pour déterminer la résignation des pauvres et des femmes.

Or le sous-développement contient par définition des asymétries ; demander du développement, mais pour quel type de bien-être ? L'amélioration du standard de vie, mais standard de quoi se demande Amartya Sen. Ce problème de l'asymétrie d'information se pose aisément dans les domaines prioritaires du développement, la santé par exemple ou l'éducation. Comment éviter la connaissance supérieure du médecin ou de l'enseignant ? Peut-on s'imaginer que le patient ou l'élève puissent révéler leurs préférences par rapport à des domaines qu'ils ne connaissent pas ?

L'expert en développement n'est pas pour autant un médecin ou un enseignant. Il a pour mission d'améliorer le bien-être. Admettons que le bien-être ait trait à la vie de tous les jours, au mode de relation sociale, ou au maximum de plaisir ? Est-ce un problème si technique qu'il nécessite que l'expert décrète le cheminement intertemporel qui mène à l'optimum ?

Le rôle de cet offreur de développement sur l'un des deux marchés (interne ou externe) est crucial . Il peut accentuer la différence afin de mieux imposer, la conditionnalité aidant, son cheminement intertemporel. Il peut révéler (cf. actuellement l'approche nationale des programmes) les préférences en dévoilant l'éventail des possibilités du développement. Cette dernière attitude favorise les effets de transfert (comme en psychanalyse) d'autant plus qu'il détient l'incitation, à savoir les crédits conditionnels.

4. Incitation et développement

Pour les économistes, le développement traduit une situation classique d'asymétrie. Fort de son modèle de société et du cheminement intertemporel qui y mène, l'expert est en situation asymétrique face à ses partenaires. Il est payé parce qu'il détient les clés du développement face à des sous-développés qui ne les connaissent pas. Mieux, face aux "intérêts locaux", il est

un gage d'objectivité ; d'où la pratique encore courante du dualisme administratif, associant les experts et les "homologues".

Mais, il est rare qu'il connaisse la société qui est en face de lui. Trop d'impératifs de rentabilité le font séjourner brièvement dans un quartier "réservé" et accélèrent sa rotation entre pays demandeurs. Dès lors l'expert, sur le marché externe, est un agent à problème face à son principal interlocuteur, la "partie nationale". Il n'est pas forcément apte à résoudre le problème car il n'en maîtrise pas tous les paramètres ; par exemple il ne connaît pas la langue du pays et les erreurs anthropologiques de ses arguments statistiques. Il existe donc un risque pour la partie nationale de méconnaissance des capacités effectives de l'expert, risque renforcé s'il n'est pas apte à révéler quoi que ce soit sinon l'attrait d'une rente monétaire.

Mais, l'agent de l'institution internationale peut se tromper non seulement sur lui-même, mais sur l'"assurance" de développement qu'il incarne, sur la prestation elle-même. Cette situation de hasard moral est courante dans les projets de développement. Trop souvent la technologie du développement est conçue comme la possibilité de redonner une vie à des produits en fin de cycle dans des économies développées. Les vieux habits des développés pourraient encore aller aux "sous-développés", selon le vieil adage qu'il ne faut jamais jeter les vieilles techniques qui ont fait leur preuve ; d'autant plus que l'expert n'a pas le temps de suivre les progrès technologiques. Technologie adaptée, technologie sous-développée ; ce que proclame la théorie des avantages comparatifs dynamiques (H. Johnson).

La plupart des grands programmes et des techniques correspondantes connaissent ce problème d'obsolescence. Les modèles économiques inhérents à l'ajustement et à la stabilisation monétaire sont vieux, les technologies anciennes. Les anticipations des responsables des Etats pauvres n'en seront que plus rapides ; anticipations adaptatives sur l'inefficacité des projets de développement, anticipations rationnelles sur les crédits et le besoin de survivre de l'expert. Obsolescence des modèles, mais turnover de plus en plus rapide des formes du développement : économiques, financières, sociales, culturelles, sans que l'efficacité soit améliorée.

L'incitation au développement reste un problème entier. L'expert reste pris dans ses impératifs : consommer tous ses crédits et faire en sorte que son dollar marginal d'aide soit efficace. Comment l'inciter à être efficace ? L'expert doit être sûr que son partenaire soit incité à le suivre dans ses motivations. Il en résulte des défaillances du marché, compte tenu de la plantation forcée de crédits qui caractérise le développement.

5. Plantation de crédits et défaillances du marché du développement

Le marché du développement relie une offre à une demande ; il devrait se traduire par un équilibre prix/quantité, à savoir une quantité de crédits pour un coût de remboursement effectif.

L'offre de développement consiste à placer des crédits. Ce placement répond à deux principes au niveau du développeur :

- L'épuisement des crédits dans une compétition entre agences, d'autant plus forte que les pays concernés sont pauvres et leur capacité d'absorption faible ;

- L'efficacité du dollar marginal d'aide. Un développeur est efficace s'il fait passer la ligne de pauvreté au plus riche des pauvres ; lequel devient glorieusement le plus pauvre des riches. Ainsi la redistribution se fait au centre, dans un ensemble flou et confirme l'exclusion des "plus pauvres des pauvres" et donc le paradoxe de la chemise de lin (A.Smith, 1776).

Le coût de l'offre s'exprime formellement par le prix du crédit : taux d'intérêt, frais, différentiels, délais. Il correspond concrètement à un coût effectif de remboursement. Il dépend des coûts structurels de l'expertise qui sont le principal emploi des crédits. Ces coûts sont financiers (au tarif moyen de 400 \$ par jour) auxquels s'ajoutent les coûts en temps pour la partie nationale des "participations" aux procédures (conception, suivi, évaluation). Ces coûts sont contre intuitifs : au plus un projet est "social" et "humain" au plus les charges récurrentes le compromettent ; au plus il est démocratique et participatif, au plus il est incompatible avec l'allocation de temps des plus démunis.

La demande vient des personnes, en principe les plus pauvres. La demande de développement du plus pauvre, analogue à toute demande (actifs, titres etc.), est forcément faible. Cette demande est exprimée par les institutions locales sur incitation des agences. Elle peut venir aussi du marché politique avec ses surenchères. Il en résulte que l'offre de développement est le plus souvent trop forte, non seulement sur le plan macro-économique par ses distorsions structurelles, ses charges récurrentes et son coût financier, mais aussi au niveau des personnes.

Posons que la demande de développement est très faible, sachant qu'elle manifeste une préférence pour une modification de structure des activités et du patrimoine, avec un revenu monétaire supplémentaire. Admettons une offre de développement liée à un programme de développement, elle change la structure des activités (formel/informel) et la structure du patrimoine (K humain / K économique / K social) en apportant plus de monnaie (M). Il existe des rapports critiques entre les niveaux relatifs du capital. Ainsi dans une société très pauvre, avec peu de capital humain, il existe un seuil critique de **capital social**. Trop de capital social peut conduire à surréagir aux événements sociaux, un déficit de ce même capital interdira les pluriactivités de survie. Il existe des effets de seuil aussi bien pour la structure des actifs que pour la structure des capacités tels que des politiques bienveillantes développent des effets malveillants : perte des capacités de survie, vulnérabilité et faillibilité des pauvres.

Cette défaillance du marché du développement montre le problème de la soutenabilité sociale du développement. Ce problème est bien exprimé par la loi fondamentale de la constance de la vitesse de circulation de la monnaie : $1/v = M/pY$. Cette identité caractérise le monétarisme en économie ouverte du FMI, en particulier le modèle de Polak.

Cette relation souligne le déséquilibre permanent sur le marché intérieur avec un surplus d'offre et donc une compétition accrue avec une rotation accélérée des produits. A l'inverse le marché externe se traduit par un excédent de demande auprès des institutions internationales et favorise l'endettement. Mais le mal est fait sur le plan microéconomique : la déstabilisation des actifs entraîne des conséquences dramatiques sur le plan interpersonnel. Les déséquilibres macro-économiques ne pèsent pas lourd face au génocide et à la guerre civile. Mais comment établir cette responsabilité ?

Conclusion : responsabilité et marché du développement

Compte tenu des défaillances de marché, le développement devrait commencer par une estimation préventive des conséquences sociales des mesures préconisées, que celles-ci aient un impact positif ou négatif. D'autant que, dans ce domaine marqué par de fortes incertitudes, les conséquences néfastes peuvent être très lourdes comme, par exemple, l'accroissement de la pauvreté ou de l'exclusion, des migrations sans précédent, des conflits débouchant sur des formes de génocide, etc. Face à de tels risques sociaux, on peut alors penser que le recours à des mécanismes de précaution sociale *ex-ante* ou de prudence sociale *ex-post* doivent être mis en oeuvre.

Le principe de précaution sociale recherche activement les capacités mises en oeuvre par les personnes face à la pauvreté, notamment informelles. Il implique que la vulnérabilité de ces capacités soit testée face aux chocs possibles et que les catastrophes économiques (famine) et sociales (guerres civiles, génocides) soient au moins simulées. Ainsi seront posées des irréversibilités sociales faibles (possibilité d'une compensation équitable et d'une réversibilité des dégâts sociaux) et des irréversibilités sociales fortes (destruction irrémédiable). Une gestion dynamique des risques doit évaluer la relativité des connaissances face à un processus de destruction sociale. Ne pouvant évaluer toutes les situations, il faut recourir à des mécanismes de prévention spécifique. Ainsi, par exemple, la pire des situations fournit au moins un seuil d'évaluation minimal. On considère alors la décision qui serait prise dans cette situation pour rechercher la politique qui risque d'induire la moins mauvaise des situations parmi les pires qui puissent arriver. Cette approche adopte alors le "critère du Maximin" comme principe de précaution sociale dans les décisions politiques, mais d'autres critères pourraient être envisagés.

Ces éventualités doivent être discutées et évaluées avec les parties prenantes. Une éthique de la discussion entre partenaires sans exclusive, pose le problème d'une acceptabilité des risques par un public dont les préférences sont bornées dans le temps et dans l'espace. Le principe de précaution sociale n'est pas un principe de préservation : le social n'est pas « bon » en soi. L'acceptabilité sociale ne peut suffire isolément.

Le principe de précaution sociale implique de la responsabilité, donc des sanctions et des incitations ; une catastrophe sociale ne peut dans un pays sous expertise, être totalement imputée aux acteurs locaux. Le respect du principe de précaution par l'expert et le degré de liberté des acteurs locaux doivent être appréciés afin de partager la responsabilité. Etablissement des connaissances et de leurs limites, acceptabilité sociale des risques, partage des responsabilités, composent le principe de précaution sociale et esquissent les limites sociales d'une politique anti-pauvreté. Finalement, la prise en compte de ce principe de précaution sociale constituerait une réhabilitation de l'éthique de la responsabilité.

Jusqu' où l'intellectuel peut-il s'impliquer sur le marché du développement sans engager sa responsabilité ? En produisant des concepts (capabilité, capital social, gouvernance..) il ne s'imagine guère qu'il renforce la supériorité de l'expert dans les tables rondes et les comités de programme. Ces institutions associent un cartel de bailleurs de fonds à la partie nationale en lui imputant la seule responsabilité des échecs. Le marché du développement est imparfait du point de vue de sa forme et de son efficacité. Il est très peu moral dans la mesure où les experts participent à un marché du développement dont ils n'assument pas, faute d'un principe de précaution sociale, la responsabilité.

Bibliographie

Ballet J., Barillot S et Mahieu F.R., 2004 "How Capabilities Can Enhance Human Insecurity ? The Case of Genocide". 4th International Conference on the Capability Approach, "Enhancing Human Security", 5-7 September 2004, University of Pavia, Italy;

Ballet J. et Mahieu F-R., 2003, *Ethique économique*, Ellipses, Paris.

Ballet J. et Mahieu F-R., 2003, "La soutenabilité sociale des politiques de lutte contre la pauvreté", in *Pauvreté et développement socialement durable*, Dubois J-L., Lachaud J-P., Montaud J-M., Pouille A. (eds), PUB, Bordeaux, pp. 287-301.

Ballet J. et Mahieu F-R., 2001, "Enlarged Entitlement Map and Social Capital Indicators as Capabilities", Conférence *Justice and Poverty: Examining Sen's Capability Approach*, 5-7 juin 2001, Université de Cambridge.

Dubois J-L., 2003, "Food Security, Vulnerability and Social Sustainability", *Cahiers de l'IFAS*, Institut français d'Afrique du Sud, Johannesburg.

Dubois J.L et Mahieu F.R., 2002, "La dimension sociale du développement durable, réduction de la pauvreté ou durabilité sociale", in Martin J.Y. (ed), *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*, IRD éditions, Paris, pp.73-94

Dubois J.L. et Rousseau S., 2001, "Reinforcing Household's Capabilities as a Way to Reduce Vulnerability and Prevent Poverty in Equitable Terms", Conférence *Justice and Poverty: Examining Sen's Capability Approach*, 5-7 June 2001, Université de Cambridge.

Jarret M-F. et Mahieu F-R., 2002, *La Côte d'Ivoire de la stabilisation à la refondation*, L'Harmattan, Paris.

Mahieu F-R., 2000, *Ethique économique : fondements anthropologiques*, L'Harmattan, Paris.

Rousseau S., 2001, "Capabilités, risques et vulnérabilités" in *Pauvreté et développement socialement durable*, Dubois J-L., Lachaud J-P., Montaud J-M., Pouille A. (eds), PUB, Bordeaux, pp.11-22.

Sachs I., 1999, "Social Sustainability and Whole Development: Exploring the Dimension of Sustainable Development" in *Sustainability and Social Sciences*, E.Becker and T.Jahn (eds), MOST Project, Unesco/Isoe. Zed Books.

Sen A., 2000, *Un nouveau modèle économique : développement, Justice et liberté*, Odile Jacob, Paris.

Sen A., 1999, *Ethique et économie, et autres essais*, coll. Philosophie morale, PUF, Paris.

Sen A., 1987, *Commodities and Capabilities*, Oxford India Paperbacks, Oxford University Press, Oxford.

Sen A., 1982, "Equality of What ?" in *Choice, Welfare and Measurement*, Blackwell, Oxford, reedited Harvard University Press, pp. 353-369